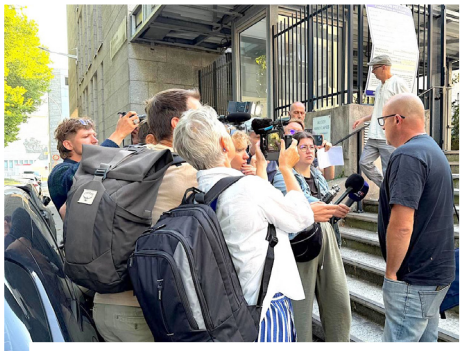
Mes combats pour l'emploi industriel







Le 23 juillet 2026
Temps de travail à la Fonderie avec les salariés



Le 3 juillet 2026
Devant le Tribunal de commerce de Lorient



Fonderie de Bretagne • Caudan

Depuis l'annonce brutale, en décembre 2024, de l'échec du projet de reprise de la Fonderie de Bretagne, je me suis mobilisé sans relâche aux côtés des salariés et de leurs représentants pour défendre l'avenir de ce site industriel historique. La reprise par Europlasma, validée en avril 2025, avait constitué un premier espoir.

Pour autant, les incertitudes entourant la solidité du projet industriel et les conditions de reprise imposaient une vigilance constante. J'ai donc maintenu un dialogue avec les salariés, les pouvoirs publics et les acteurs concernés. Malheureusement, les inquiétudes se sont confirmées à l'été 2026 avec le placement de la fonderie en redressement judiciaire.

➔ ***1er juillet 2026***. Lors des questions d'actualité au Gouvernement au Sénat, j'ai interrogé le ministre de l'Économie, Roland Lescure, sur l'avenir de la Fonderie de Bretagne et de l'usine Duralex dans le Loiret. En réponse, le Ministre a annoncé vouloir « *mobiliser Renault pour générer de la trésorerie. Vous savez que Renault avait mis de l'argent en fiducie dans le cadre de la reprise. Nous souhaitons collaborer avec Renault pour que cet argent permette de gagner du temps, de passer en redressement judiciaire et ensuite de trouver un repreneur* ».

➔ ***3 juillet 2026***. J'étais présent devant le tribunal de commerce de Lorient, aux côtés des salariés et des représentants des organisations syndicales de la Fonderie de Bretagne lors de l'annonce du placement en cessation de paiement puis en redressement judiciaire.

➔ ***17 juillet 2026***. J'étais à nouveau présent devant le tribunal de commerce de Lorient. À l'issue de l'audience, dans la continuité de l'engagement pris par le ministre de l'Économie relatif à la mobilisation de la fiducie Renault, en réponse à ma question d'actualité du 1er juillet, 4,5 millions d'euros ont été débloqués pour financer la période d'observation, qui devait durer jusqu'au 15 octobre 2026.

➔ ***Juillet-août-septembre 2026***. Dès le placement en redressement judiciaire, j'avais appelé de mes vœux une mobilisation générale pour trouver une solution d'avenir pérenne. Durant ces trois mois, je me suis battu, aux côtés des salariés, des administrateurs judiciaires, de la Mission interministérielle aux restructurations d'entreprises et des conseils de la Fonderie de Bretagne pour identifier un repreneur industriel. En relation quotidienne avec chacun d'entre eux, je peux témoigner de leur engagement remarquable, jour et nuit, semaine et week-end. Je tiens particulièrement à saluer le dévouement, le professionnalisme et le sens des responsabilités des délégués de la CGT Fonderie de Bretagne.

➔ ***11 septembre 2026***. Nous sommes parvenus à convaincre trois industriels de déposer une offre initiale.

Tous ces efforts n'ont malheureusement pas suffi et la liquidation judiciaire a été prononcée avec 244 emplois supprimés. Nous reviendrons plus longuement sur ce drame social, économique et territorial dans notre prochaine publication.

En tout état de cause, comme je l'ai annoncé, je continuerai à me mobiliser, aux côtés de l'ensemble des parties prenantes, de l'État, des collectivités, notamment de la Région Bretagne sur le volet formation, pour garantir à chaque salarié un accompagnement digne et humain et pour conserver la vocation industrielle du site.

Michelin • Vannes



18 mois après l'annonce de la fermeture de l'usine Michelin de Vannes, un nouveau comité stratégique, auquel j'ai participé, s'est réuni le 21 mai 2026 en préfecture. Dans la continuité de mon engagement, je reste pleinement mobilisé pour veiller au respect des engagements pris par Michelin. L'accompagnement des 299 salariés concernés, dont 168 ont retrouvé une situation stabilisée, la réussite des reconversions professionnelles et le maintien d'activités industrielles à Vannes resteront au cœur de mes priorités dans les prochains mois.

Entremont • Missiriac

Dans la continuité des travaux engagés depuis plusieurs mois aux côtés de la Maire Christelle Marcy, une nouvelle réunion de travail a été organisée le 28 septembre 2026 à la préfecture du Morbihan.

Nos exigences demeurent inchangées : que Sodiaal assume pleinement ses responsabilités, que les 149 salariés bénéficient d'un accompagnement digne à la hauteur des enjeux et que l'avenir de la station d'épuration soit garanti sans faire reposer l'effort sur les seules collectivités locales. Je reste engagé sans relâche aux côtés des élus et des acteurs économiques pour assurer la présence d'activités industrielles sur ce territoire qui dispose de nombreux atouts.

